

Chers collègues, chers amis,

Comme il a été annoncé aux dernières Journées annuelles de la SFNV, **3 bourses** communes avec France-AVC ont été créées pour notre campagne 2010.

L'originalité de ces bourses est d'être ouvertes non seulement aux médecins, mais aussi aux différents professionnels paramédicaux impliqués dans la prise en charge des AVC.

Ces 3 bourses SFNV / France-AVC 2010 sont :

- **Recherche clinique en neurovasculaire (avec partenariat Boehringer-Ingelheim) : 20.000 €**
- **Recherche clinique en neurovasculaire : 20.000 €**
- **Qualité de vie du patient après un AVC : 10.000 €**

Les thèmes sont suffisamment larges dans le domaine de la recherche clinique pour permettre la soumission de projets très divers.

Nous attirons votre attention sur le fait que la date limite de dépôt des candidatures a été fixée au **15 juin 2010** (envoi au secrétariat de T. Moulin).

Les détails concernant les candidatures et le dépôt des projets sont donnés ci-joint.

Nous comptons sur vous pour stimuler d'ici là l'ensemble de vos collaborateurs, afin que cette nouvelle campagne des bourses SFNV-France AVC soit un succès.

Avec nos bien cordiales salutations

Pr Mathieu ZUBER
Président de la SFNV

Pr Thierry Moulin
Coordonnateur Bourses SFNV-France AVC

Bourses SFNV – France AVC 2010

Candidature – Dossier

Candidat :

Toute personne (médecin, chercheur, paramédical) impliquée dans la lutte contre les AVC et la prise en charge des patients atteints d'AVC

Engagements du candidat :

- Remettre un compte-rendu de travail (environ 10 pages) à la SFNV et à France-AVC
- Mentionner ces 2 partenaires lors de toute communication sur le sujet
- Présenter le travail lors des journées annuelles de la SFNV

Dossier de candidature :

- Présentation du projet en 4 à 5 pages, avec l'état actuel du sujet (références essentielles), objectifs du travail et résultats attendus
- Curriculum vitae avec (médecins) liste des publications
- Lettre du directeur de laboratoire ou du chef de service d'accueil en cas de projet réalisé en structure institutionnelle
- Eventuels co-financements

Le dossier est à adresser en 8 exemplaires au Secrétariat du Professeur T. MOULIN

Service de Neurologie 2 – Hôpital Jean Minjoz

3 Boulevard A. Fleming

25030 Besançon cedex

Tél. : 03.81.66.81.96

Fax : 03.81.66.84.70

Date limite d'envoi des dossiers : 15 juin 2010